

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE
Pôle Tertiaire - ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS

DÉLIBÉRATION N° 25_149

L'an deux mille vingt-cinq, le 30 septembre à 19 heures,
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire sise 2, Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence d'Anne LENFANT.

**OBJET : Bébébus – PROJET
D'ÉTABLISSEMENT 2026/2029**

Date de la convocation : 23 septembre 2025

<p>Nombre de Conseillers :</p> <p>En exercice : 35 Présents : 21 Pouvoirs : 6 Votants : 27</p> <p>Résultat des votes :</p> <p>Pour : 27 Abstention : 0 Contre : 0</p>	<p>Présents les délégués avec voix délibérative :</p> <p>Roger CHARVET (Corbel) ; Birgitta RENAUDIN, Raphaël MAISONNIER (Entre-deux-Guiers) ; Anne LENFANT, Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Bruno STASIAK (Les Échelles) ; Williams DUFOUR, Marie José SEGUIN (Miribel-les-Échelles) ; Claude COUX, (Saint-Christophe-sur-Guiers) ; Laurette BOTTA (Saint-Christophe-la-Grotte) ; Marylène GUIJARRO (Saint-Joseph-de-Rivière) ; Jean Claude SARTER, Céline BOURSIER, Olivier LEMPEREUR, Cédric MOREL, Véronique MOREL, Jean-Paul SIRAND-PUGNET (Saint-Laurent-du-Pont) ; Stéphane GUSMEROLI, (Saint-Pierre-de-Chartreuse) ; Christine SOURIS (Saint-Pierre-de-Genébros) ; Wilfried TISSOT (Saint-Pierre-d'Entremont 73) ; Maryline ZANNA (Saint-Thibaud de Couz) ;</p> <p>Pouvoirs : Martine MACHON à Suzy REY ; Denis BLANQUET à Maryline ZANNA ; Éric L'HÉRITIER à Claude COUX ; Pierre FAYARD à Bruno STASIAK ; Dominique CABROL à Stéphane GUSMEROLI. Marc GAUTIER à Williams DUFOUR</p>
---	--

CONSIDÉRANT la compétence Enfance Jeunesse de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse ;

CONSIDÉRANT la qualité de gestionnaire du service de halte-garderie itinérante, le Bébébus ;

CONSIDÉRANT la nécessité de renouveler le projet d'établissement pour la période 2026/2029, afin de conventionner avec la CAF de l'Isère. Ce conventionnement permet au service de bénéficier des soutiens financiers de la CAF : prestation de service, soutien au titre des heures de concertation, des journées pédagogiques, soutien au titres des bonus CTG : bonus territoire, bonus mixité sociale, bonus inclusion handicap, bonus attractivité le cas échéant ;

CONSIDÉRANT le travail mené auprès des différents acteurs impliqués dans la rédaction de ce document ;

CONSIDÉRANT le document « projet d'établissement 2026-2029 » soumis à l'approbation des membres de la Commission Petite Enfance & Solidarités réunis en Commission le mercredi 24 septembre 2025 ;

Après avoir entendu l'exposé de la Vice-présidente,

➤ **Le conseil communautaire, après avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ :**

- **VALIDE** le document présenté en annexe ;
- **AUTORISE** Madame la Présidente à signer tout document relatif au sujet.

La Présidente,

- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché sur le site internet de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture
Le 02/10/2025

La Présidente,
Anne LENFANT.

HALTE-GARDERIE BEBEBUS PROJET D'ETABLISSEMENT 2026 - 2029

La halte-garderie Bébébus est un service de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse, mis en œuvre dans le cadre de sa compétence petite enfance - enfance – jeunesse.

Tenant compte des orientations nationales, ce projet d'établissement est issu de la réflexion de l'équipe de la halte-garderie et de la Communauté de communes, et s'appuie sur le référentiel national de la qualité d'accueil du jeune enfant, sur la mise en pratique concrète de ses valeurs éducatives. Ce projet n'est pas figé et des réajustements se font régulièrement ; il évolue en fonction des pratiques, des compétences, du vécu et des formations des professionnelles.

Le projet d'établissement est construit autour des grands axes suivants, détaillés dans ce document.

LE PROJET SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

LE PROJET EDUCATIF

LE PROJET D'ACCUEIL

Septembre 2025

LE PROJET SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

○ PRESENTATION DU TERRITOIRE CŒUR DE CHARTREUSE

Le territoire Cœur de Chartreuse se situe au cœur du massif de la Chartreuse et du Parc naturel régional. Situé au cœur du sillon alpin, le Parc naturel régional de Chartreuse (PNRC) est bordé par trois agglomérations influentes (Grenoble, Chambéry et Voiron) qui s'étendent jusqu'à son pourtour.

Le territoire Cœur de Chartreuse se définit par un caractère montagneux et rural. Il comprend 17 communes (7 en Isère et 10 en Savoie), s'étend sur environ 357 km² et possède une population permanente de 17 103 habitants.

○ LES TEXTES DE REFERENCES ET LE CADRE INSTITUTIONNEL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Le Projet Bébébus s'inscrit dans le cadre de la **compétence Petite enfance - Enfance-jeunesse** de la Communauté de communes, projet inscrit dans les statuts renouvelés en 2014 lors de la création de la Communauté de communes Cœur de Chartreuse.

La Loi plein emploi créer au 1er janvier 2025 le Service Publique de la Petite Enfance – SPPE. La Communauté de communes devient Autorité Organisatrice de l'accueil du jeune enfant, et est compétente pour les 4 missions du SPPE : le recensement des besoins des familles et des offres disponibles ; l'information et l'accompagnement des familles dans leurs recherches d'un mode d'accueil ; la planification du développement et du maintien des modes d'accueil ; le soutien de la qualité des modes d'accueil.

En juillet 2025 est paru « Référentiel national de qualité d'accueil du jeune enfant » ; ce document devient le document de référence pour la halte-garderie Bébébus.

Le Projet de territoire voté en janvier 2023 confirme le besoin de maintenir les services d'accueil petite enfance, et de la diversification des modes d'accueil.

La Convention territoriale globale - CTG signée pour la période 2022-2025, contractualise les orientations en matière d'accueil du jeune enfant sur le territoire, dans le respect du cadre légal et de son évolution. La CTG intègre le projet de Halte-Garderie Bébébus ; une convention de fonctionnement et de financement est signée avec la CAF.

- **MODALITES D'INTEGRATION DE L'ETABLISSEMENT DANS SON ENVIRONNEMENT SOCIAL ET VIS-A-VIS DE SES PARTENAIRES EXTERIEURS**

Départements Isère et Savoie

- Dans le cadre de la mise à jour des autorisations de fonctionnement délivrées par la Présidence du Département de l'Isère, la validation du projet d'établissement et de l'ensemble des dossiers, y compris le Règlement de Fonctionnement de l'EAJE est nécessaire.
- L'implantation administrative du service itinérant est située sur la Commune de Entre -Deux Guiers et relève de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) Isère.
- Dans le cadre de l'itinérance du service, l'agrément des salles mises à disposition relève des services PMI des 2 départements d'implantation Savoie et Isère.
- Les relations partenariales avec les services PMI s'effectuent au quotidien concernant l'accueil des familles ou familles d'accueil et les enfants, selon leur lieu de résidence et les services qui les suivent (par exemple pour une famille séparée avec mesure d'AEMO, le lien est fait avec les services de PMI de Voiron, de la Tour du Pin et de l'Avant Pays Savoyard, et l'ASE de Voiron, Bourgoin et Chambéry). Le partenariat se tisse également sur les différentes instances et notamment les comités techniques thématiques CTG.
- En matière de soutien à la parentalité, à l'échelle du territoire Cœur de Chartreuse, un travail est en cours tant dans sa dimension diagnostic (recueil existant, satisfaction des besoins, identification des lacunes ...) que sur la visibilité de l'offre existante.
- Des actions « passerelles petite enfance - écoles » via le média culturel, ont été validées en comité technique offre de garde et qualité d'accueil du 26 juin 2025, pour les années 2025 à 2027.
- Enfin, le service Bébébus sollicite les dispositifs départementaux de type appels à projets ou programmes thématiques. Par exemple, le Département de l'Isère lance annuellement un appel à projet dans sa politique Qualité d'accueil en EAJE ; les projets du bébébus éligibles sont soutenus annuellement par ce dispositif départemental. A ce jour, ce dispositif n'est pas renouvelé, et questionne la poursuite de certaines actions mises en œuvre par le Bébébus soutenant la qualité de l'accueil.

Caisse d'allocations familiales Isère et Savoie et service Bébébus

- Dans le cadre de la signature de la Convention d'objectif et de financement (COF) entre le gestionnaire et la CAF, la validation du projet d'établissement et de l'ensemble des pièces, y compris le Règlement de Fonctionnement de l'EAJE est nécessaire.
- La gestion du service Bébébus est menée en partenariat technique et financier avec la CAF de l'Isère.
- Les prestations de services, ainsi que les bonus ou autres soutiens : mixité, handicap, bonus territoire, bonus attractivité le cas échéant, journées pédagogiques, heures de concertation sont déposés et justifiés auprès des services CAF Isère. Les appels à projets soutenant le service Bébébus sont également soumis à la CAF de l'Isère.

- Les actions « Bébébus en nature » sont soutenues par la CAF ; « accompagnement au soutien à la parentalité des publics vulnérables accueillis au Bébébus » est en recherche de soutien financier.

Mutualité Sociale Agricole

- Une convention corrélée à la CTG et en lien avec la CAF, précise le soutien financier à la structure Bébébus.
- Pour mémoire : l'expérimentation « Ages passerelles 3-5 ans à l'échelle du Territoire » et notamment le dispositif « Ages passerelles 3-5 ans Bébébus » était inscrit dans un programme financier de la MSA pour la période 2022-2024.
- La démarche de soutien à la parentalité à l'échelle du territoire Cœur de Chartreuse bénéficie d'un financement de la MSA, dans sa dimension diagnostic - recueil existant, satisfaction, des besoins, identification des lacunes ... et visibilité de l'offre existante.

○ ORIENTATIONS POLITIQUES DU MANDAT 2020 -2026

Les orientations pour le service s'inscrivent dans le cadre du projet Petite Enfance & Solidarités de la Communauté de communes Cœur de Chartreuse :

- Un service de proximité, mené en lien avec les communes qui s'adapte aux besoins du territoire par son **itinérance**,
- Un service permettant l'accueil de tous : mixité, pauvreté, handicap et besoins spécifiques, besoins ponctuels, besoins d'urgence, répit, etc...
- Une lisibilité sur l'offre et une organisation sur le territoire permettant la réponse à la demande.
- Dans la mesure d'une disponibilité d'agents de l'équipe, liée à un moindre effectif d'enfants accueillis ponctuellement ou sur une période : un déploiement des professionnels du Bébébus, via de la mise à disposition auprès des crèches et des écoles (via les ATSEM), suivant les orientations.

Les instances de la Communauté de Communes au service du Bébébus

- **Conseil Communautaire** : délibérations prises, suite au travail mené en Commission Petite Enfance & Solidarités
- **Commission Petite Enfance et Solidarités** réunissant les élus des communes du territoire : le bilan et organisation du service Bébébus est à l'ordre du jour de la commission, deux fois par an.
- **Comités techniques CTG** – « comité offre de garde et qualité d'accueil » ; « Comité parentalité » ; « comité inclusion » : en présence des partenaires institutionnels.
- **Groupe de travail terrain - Groupe Réseau Accueil des Professionnels Petite Enfance GRAPPE** : réunissant les directions de tous les EAJE, permettant l'interconnaissance et abordant les questions de gestion de places à l'échelle du territoire, de flux des listes

d'attente, de réponse aux besoins ; de problématiques partagées par les Directions des EAJE et en lien avec tous les modes de garde ; suivant les demandes des directions des EAJE ou sur commande politique.

- **Groupe de travail terrain – Collectif Ressources Petite Enfance CRPE** : réunissant 1 professionnel (hors direction) de chaque structure du territoire, 8 fois par an afin de recueillir les actions- formation + les actions d'animation (spectacle, pique-nique ...) + établir les besoins en matériel pédagogiques pour la constitution de malles itinérantes gratuites.
- **Groupe de travail terrain – Groupe Réseau Handicap** : réunissant tout public (professionnels du milieu ordinaire, du milieu spécialisé, parents, institutions, réseaux notamment les pôles ressources handicap des 2 territoires), traite des problématiques sur la question des besoins spécifiques et situations de handicap en milieu ordinaire ; se donne les moyens de créer des outils pour répondre aux besoins du terrain (familles et professionnels) ; propose un programme d'actions formations ou de sensibilisation grand public suivant les besoins identifiés par le terrain.

Organigramme de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse et de l'équipe Bébébus

- **Un directeur général des services** de la Communauté de Communes, responsable du personnel de la Collectivité
- **Une direction adjointe générale** de la Communauté de Communes, en responsabilité notamment sur les services Petite Enfance
- **Une coordinatrice – chargée de coopération**, en fonction « soutien administratif » sur le service Bébébus : veille institutionnelle et financière, soutien à l'élaboration des dossiers administratifs des budgets EAJE, lien avec les Communes, etc. ...
- **Une directrice de service Bébébus**
 - Assurant la mission de RSAI au sein de l'établissement
 - En charge de son équipe constituée de 4 professionnelles et accueillant, suivant les possibilités, des stagiaires.
 - En charge de la mise en œuvre du projet d'établissement, en lien avec la Communauté de communes et l'équipe halte-garderie.

○ **LE SERVICE BEBEBUS AU SEIN DU TERRITOIRE, SES SPECIFICITES**

Le Bébébus est une Halte-garderie itinérante, service intercommunal, géré par la Communauté de communes Cœur de Chartreuse.

- **L'offre de garde sur la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse**

En 2024, le territoire offre 412 places d'accueil petite enfance.

- 94 Assistantes Maternelles agréées par les PMI, dont 72 sont en activité.
- 8 MAM qui représentent 24 Assistantes Maternelles
 - ➔ Pour un total de 319 places
- 3 crèches associatives (20 berceaux à St Joseph de Rivière, 27 à St Laurent du Pont, et 20 à St Pierre de Chartreuse).
- 1 micro-crèches de 12 places
- 14 berceaux au Bébébus, en cours de modification pour passer à 12 berceaux

- **Le Bébébus, acteur de la dynamique territoriale**

Grâce au Bébébus chacune des 17 communes est susceptible de pouvoir accueillir un service public pour ses concitoyens. Le choix est fait cependant de favoriser une implantation dans les communes volontaires, et éloignées des structures d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE).

Le Bébébus est un acteur singulier et atypique qui offre un mode de garde, de proximité, sur un territoire étendu avec des accès routiers parfois difficiles, dans des communes éloignées des lieux d'activités, où s'installent de plus en plus des familles sans liens familiaux ou réseau social.

Il permet aux habitants de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse, de confier leurs enfants de façon occasionnelle afin d'entreprendre diverses démarches ou activités et d'accompagner les familles dans leur fonction parentale.

C'est aussi un lieu d'accueil transitoire et immédiatement réactif pour les familles qui attendent une place pérenne dans un autre mode de garde du territoire.

Le Bébébus répond aux besoins de socialisation précoce de l'enfant et permet à sa famille de créer des liens avec d'autres familles.

- **Le Bébébus acteur de la mixité sociale**

Notre statut de halte-garderie itinérante avec des horaires atypiques fait que nous touchons des familles éloignées de l'emploi, à très faible revenu (en 2025, 75% des familles accueillies sont en dessous du seuil de pauvreté de la CAF), sur les communes les plus éloignées des pôles d'attractivités économique. Presqu'un tiers d'entre elles présentent des difficultés sociales et éducatives. En 2025 cinq enfants sont concernés par une AEMO.

En parallèle, une autre typologie de familles fait appel au bébébus, avec davantage de moyens et la possibilité pour les parents de se mettre en pause professionnelle pour accompagner leur enfant dans la petite enfance.

La mixité sociale s'opère au sein du service, qui permet la rencontre de l'ensemble de ces enfants et familles autour du projet de halte-garderie et de l'équipe.

- **Le Bébébus et la mise en œuvre de l'accueil des enfants à besoins particuliers**

Le Bébébus est un lieu d'accueil « ordinaire » d'enfants à besoins spécifiques. Il permet un accueil de qualité pour tous les enfants, et une prise en charge renforcée d'enfants à besoins spécifiques, dont le handicap ou la particularité n'est pas forcément qualifié ou reconnu.

Les professionnelles, de par leurs formations initiales et continues, et leurs expériences, sont à même d'assurer l'accompagnement aux besoins des enfants et de leurs familles, de s'adapter à chaque situation, et de détecter d'éventuelles difficultés qui n'auraient pas encore été vues.

Sécurité, professionnalisme, accompagnement et confidentialité sont assurés.

L'équipe du Bébébus participe activement au travail mené par le « Groupe Réseau Handicap » né de la réflexion sur l'accueil des enfants à besoins spécifiques ou en situation de handicap en milieu ordinaire sur le territoire. Depuis 2017, le Groupe Réseau Reconnu par une Charte, s'est donné pour missions de développer une dynamique de relais d'informations, permettre la rencontre entre les professionnels, accompagner les démarches des parents dont les enfants sont accueillis sur le territoire, faciliter le lien avec le milieu spécialisé, favoriser le travail de proximité avec les institutions, recueillir les attentes en matière de formation des professionnels, être associé au fonctionnement de malles pédagogiques, élaborer un calendrier commun d'actions et de rencontres.

- L'itinérance

L'accompagnement des familles dans les territoires ruraux implique une adaptabilité et une coordination fortes pour permettre aux jeunes parents de concilier leurs vies personnelle et professionnelle.

Cela est particulièrement vrai pour les familles fragiles et contribue à lutter contre l'exclusion et les inégalités.

La halte-garderie itinérante crée un service complémentaire des structures en place. Elle contribue à désengorger les listes d'attente et à satisfaire les demandes d'un plus grand nombre de familles.

Chaque année, un courrier de sollicitation est envoyé à toutes les communes pour préparer l'accueil de l'année scolaire N+1. Il y est rappelé les besoins en termes d'accessibilité, de surfaces, d'espaces différents, d'équipements de base pour permettre un accueil du Bébébus, dans les conditions de l'agrément de la PMI. La commission Petite enfance et solidarités permet les échanges entre les communes et la Communauté de communes gestionnaire du service.

5 Communes ont reçu l'agrément de leur salle d'accueil par les PMI, parmi lesquelles :

- Miribel les Echelles
- Saint Christophe sur Guiers
- Entre Deux Guiers
- St Christophe la Grotte

Le travail en très grande proximité avec les communes est essentiel pour l'organisation de cet accueil spécifique.

- Modalités de participation des familles à la vie de l'établissement ; les actions de soutien à la parentalité proposées.

Les temps de convivialité

Chaque nouvel enfant est accueilli au moins une matinée avec 1 de ses parents afin d'évaluer l'adéquation entre leur besoin et ce qui leur est proposé.

« Les petits déjeuners » : Les élus, les parents qui accompagnent leurs enfants et l'équipe sont invités à partager un temps convivial autour d'un café en début de matinée.

« Les moments partagés » : Une semaine par trimestre les parents sont invités à venir passer du temps avec leur enfant dans la structure.

La fête de Noël : C'est l'occasion de rassembler tous les enfants et leurs parents autour d'un goûter pour leur faire rencontrer les intervenants extérieurs, le talent particulier d'un parent, et le Père Noël !

Un spectacle inter structures : Une matinée spectacle est généralement offerte par le Collectif Ressources Petite Enfance CRPE au printemps, il s'agit toujours d'un spectacle de grande qualité, tout à fait adapté à la petite enfance.

Le pique-nique inter structures : Organisé par le CRPE c'est l'occasion pour les parents de se retrouver et de participer à des activités, des jeux, des rencontres (souvent les pompiers !) avec leurs enfants, le personnel éducatif, et de partager un repas festif.

Tout au long de l'année nous communiquons via facebook et instagram l'agenda du bébébus, les événements particuliers, de brefs articles pédagogiques qui concernent la vie de la structure au quotidien.

Les temps d'échanges personnalisés

Quand le temps d'échange à l'arrivée ou au départ n'est plus suffisant nous proposons aux familles un rendez-vous plus officiel sans l'enfant.

- **Dispositions prises pour garantir l'accueil des enfants à la charges de personnes engagées dans un parcours d'insertion sociale ou professionnelle.**

Il s'agit d'une des missions principales d'une halte-garderie. Notre effectif d'enfants accueillis, le nombre de familles qui utilisent notre service et leur implication nous permet d'adapter notre offre aux besoins des familles qui évoluent au cours d'une inscription. A l'inscription, il est spécifié que l'équipe peut être amenée à proposer des modifications de planning, et nous avons toujours trouvé un aménagement pour répondre aux besoins impératifs d'une famille.

Le dispositif « crèche AVIP » n'est pas mis en œuvre à ce jour par le service Bébébus ; C'est un dispositif qui sera questionné à l'échelle du territoire.

- **Décrire comment l'établissement inscrit son activité dans une démarche en faveur du développement durable.**

La Communauté de commune Cœur de Chartreuse est fortement engagée en faveur de la préservation de l'environnement et des transitions, par délibération de la feuille de route « Cœur de Chartreuse en transition : un engagement commun pour une vie de qualité » votée en 2024. Le service Bébébus intègre ces valeurs et contribue à les transmettre.

Depuis plusieurs années et avec l'appui des formations faites avec les psychomotriciennes du secteur nous proposons des jeux basés sur le recyclage et la récupération de matériaux - Vêtements « de fête » pour déguisements, cartons, boîtes pour transvaser, pour porter, déplacer, grimper...

Adeptes du « Do It Yourself », nous privilégions les produits faits maison : le sable magique, la pâte à modeler, la pâte magique... Fabriqués avec des produits comestibles, les enfants peuvent les porter à la bouche sans risque ! Les recettes sont également communiquées aux parents, qui peuvent les reproduire à la maison.

Concernant les repas, le pain est local, fromages et fruits sont bios et locaux. La vaisselle en plastique a été supprimée, nous utilisons du verre.

Pour les changes, nous utilisons désormais de l'eau et des lingettes en tissus, donc lavables.

Sur la structure nous n'utilisons plus d'essuis mains jetable.

Nous avons mis en place un accueil en plein air pour les enfants marcheurs - développé dans la partie projet éducatif.

Une réflexion est menée à l'échelle du territoire pour examiner la faisabilité technique et financière de l'utilisation de couches lavables ou compostables au sein des structures d'accueil du jeune enfant. A ce jour, le service Bébébus n'est pas en capacité opérationnelle pour se projeter sur un tel changement. Cependant, il participe de la réflexion sur les instances.

LE PROJET EDUCATIF

Le Bébébus est une halte-garderie itinérante, les communes du territoire se positionnent chaque année sur leur désir d'accueillir le service, et mettent à disposition des locaux garantissant les conditions de sécurité, de confort et de bien-être pour les enfants, leur famille et l'équipe.

Les salles mises à disposition proposent une salle d'activité principale, une cuisine équipée d'un micro-onde, un frigidaire et un évier, des toilettes adultes, un espace d'accueil pour les parents permettant la dépose des affaires de l'enfant.

Les locaux sont agréés par le médecin de PMI et une convention est établie entre la commune et la Communauté de Communes pour les modalités de mise à disposition.

L'entretien des salles, le chauffage, l'électricité sont à la charge de la commune accueillante, une aide financière est allouée par la Communauté de Communes. Si nécessaire le ménage supplémentaire est pris en charge par le Bébébus.

L'équipe s'adapte quotidiennement en assurant l'aménagement de l'espace, différent dans chaque salle en tenant compte des contraintes et des ressources.

Nous nous appuyons sur notre formation sur **« l'observation professionnelle des enfants »** pour adapter l'organisation de la journée, les propositions pédagogiques et les pratiques professionnelles vis-à-vis de l'enfant ou du groupe.

○ L'ACCOMPAGNEMENT A LA PARENTALITE

« Les professionnelles de la petite enfance sont des professionnelles du soin, de l'éducation et du travail social. Ces trois dimensions sont mises en œuvre dans leurs pratiques et dans leurs relations aux parents et aux enfants » (référentiel national de la qualité d'accueil du jeune enfant).

Accueillir un enfant, c'est aussi suffisamment bien accueillir ses parents pour reconnaître et valoriser leurs compétences. C'est aussi travailler conjointement à harmoniser nos pratiques pour aboutir à la co-éducation de leur enfant, dans le respect de nos valeurs.

La structure est ouverte aux parents pour qu'ils puissent voir évoluer leur enfant dans un autre contexte, voir émerger d'autres compétences liées à nos pratiques éducatives, et s'en inspirer.

Nous sommes aussi là pour permettre aux parents de pouvoir échanger librement de leurs valeurs et de leurs pratiques éducatives sans dogmatisme et sans penser détenir une vérité définitive.

Grâce à ces échanges réguliers nous créons une alliance avec les familles qui permet un accompagnement dans leurs fonctions parentales et qui peut aller jusqu'à une guidance parentale dans les situations les plus fragiles. Nous avons créé, en nous appuyant sur les recommandations du référentiel national de la qualité d'accueil du jeune enfant, un Projet d'Accueil Personnalisé, questionnaire d'observation et support d'échange que nous avons élaboré avec pour objectif d'accompagner les familles vers le soin.

Le Soutien à la parentalité, via le Projet d'Accueil Personnalisé, avec pour objectifs :

- Offrir à chaque enfant un **accueil individualisé**.
- Favoriser une **relation de confiance** et de continuité avec les familles.
- Prendre en compte la **diversité des situations familiales et culturelles**.
- Soutenir la **co-construction éducative** avec les familles.

Ce document est renseigné pour chaque enfant à son entrée, et servira de base d'échange lors d'entretiens personnalisés, lorsque les orientations éducatives des parents divergent de celles de la structure ou lorsque nous repérons un enfant en difficulté dans son développement. Nous mettons en place des entretiens réguliers pour permettre la co-éducation nécessaire au développement de l'enfant.

Accompagnement vers le soin : contact après accord des parents, des équipes qui pourront proposer une prise en charge, contacts réguliers avec ces équipes.

Rencontre avec l'équipe et la famille pour préparer la rentrée à l'école ; il peut être proposé lorsque jugé nécessaire une rencontre avec la famille, les soignants et l'équipe enseignante.

○ LA FAMILIARISATION

En moyenne nous proposons des temps de familiarisation sur deux semaines, sur tous les lieux d'accueil.

Les adaptations sont individualisées, au rythme de chaque enfant en fonction de son enthousiasme ou de ses difficultés à se séparer. Et nous n'hésitons pas à revenir en arrière sur le temps d'accueil, pour un enfant qui rencontrerait des difficultés passagères, (maladie, naissance dans la famille...) qui font que l'enfant est moins disponible pour jouer et pour se socialiser.

Nous allons également au rythme de chaque parent. Nous entendons qu'il est parfois compliqué de confier son enfant. Prendre le temps c'est aussi permettre qu'une relation de confiance s'instaure.

Nous accompagnons les familles et les enfants qui pratiquent l'allaitement à la demande, l'endormissement dans les bras, le co-dodo, pour une séparation en douceur, et des passages de relais en prenant le temps nécessaire ; une adaptation peut se faire sur plusieurs semaines ou mois.

Lors de la première rencontre : nous proposons que l'enfant reste avec son ou ses parents une partie de la matinée ce qui permet à chacun d'évaluer l'esprit d'accompagnement du Bébébus et de confirmer que c'est ce type d'accueil qui convient à la famille.

Sur ce temps d'adaptation nous permettons à un membre de l'équipe de se dégager des tâches habituelles pour être la personne de référence pour l'enfant et pour ses parents, lors des activités l'enfant va petit à petit s'ouvrir aux autres personnes et au terme de l'adaptation il pourra être en confiance avec tous les adultes de la structure.

○ LE TEMPS D'ACCUEIL

Pour une meilleure continuité entre la maison et le Bébébus et ainsi permettre la prise en charge la plus adaptée possible, nous considérons indispensable de prendre le temps d'échanger avec les parents, aller à leur « rencontre », être disponible cela permet au parent et à l'enfant de se sentir en confiance et de se séparer plus sereinement et plus facilement.

Pour ritualiser les temps d'accueil, nous installons un espace d'animation bien défini : des jeux au sol et sur une table attirent l'enfant et permettent de médiatiser la séparation, ou les retrouvailles. Deux professionnelles restent avec les enfants participants aux jeux pour permettre aux autres d'accueillir.

Au Bébébus tous les doudous et sucette sont acceptés et ils sont en permanence à la disposition des enfants. Même si à la demande des parents nous pouvons aussi inciter les enfants à le ranger à certains moments de la journée.

Nous tenons à ce que les enfants arrivent au Bébébus en bonne santé, et en bon état de propreté. Néanmoins, si un enfant arrive avec une couche souillée, nous proposons en priorité aux parents d'effectuer le change, mais une professionnelle le fera sans problème s'ils n'ont pas le temps.

○ LES TEMPS DE JEUX

Le jeu pour les enfants est un état d'esprit, une manière d'être qui permet d'appivoiser le réel par l'approche imaginaire et symbolique.

Jouer est un plaisir nécessaire. C'est vivre des situations de satisfaction ou de frustration « pour faire semblant ».

En pratique nous relevons deux temps de jeux : le jeu libre, les activités guidées.

Le jeu libre

C'est laisser l'enfant faire seul, sans directives de l'adulte et sans attente de résultats. C'est le laisser imaginer, inventer, créer, observer, « échanger pour se faire plaisir ».

- Jouer librement permet aux enfants de développer leur confiance en eux, ils sont autonomes dans l'imitation et la créativité.

- Ces temps permettent de développer la socialisation en apprenant à découvrir et respecter l'autre, ses réactions de plaisir, de colère... on apprend à partager des jeux. Les enfants jouent côte à côte, observent et échangent. On apprend aussi la frustration et l'attente.

Lorsque les enfants se fâchent, nous favorisons dans un premier temps **l'attente pour observer** : comment vont-ils se débrouiller, et si nécessaire nous intervenons.

- la façon dont les enfants se saisissent du jeu libre peut nous alerter sur leur difficulté de construction psychique

- Pour les professionnelles, il s'agit d'être présentes et disponibles aux enfants en s'intéressant à l'activité spontanée de chacun, **sans induire le jeu, sans pour autant être un partenaire de jeu.** Nous nous mettons assises au sol, à bonne distance sans être trop près ni trop loin du jeu proposé.

Les activités guidées

Ce peut être un temps de jeu, une activité manuelle, une activité motrice, une activité de langage, un jeu de société organisé et animé par un adulte.

L'activité guidée est proposée en fonction de l'âge et de la maturité de chaque enfant et donc sur un temps plus ou moins long.

Elle peut nécessiter un aménagement et du matériel particulier, il faut donc prévoir le temps de préparation et de rangement.

A quoi sert une activité guidée ?

Elle permet aux enfants de faire des découvertes.

Elle fait appel à la concentration à l'imaginaire et à la créativité.

Elle aide au développement du langage et à la confiance en soi, en son corps et en les autres.

Elle leur permet également de se confronter à un cadre et à des règles particulières.

Il est essentiel d'observer et de connaître les enfants. En effet, en fonction des réactions, des comportements et des attitudes des enfants, nous pourrions leur proposer une activité qui répond à un besoin du groupe. (Motricité, pour « se défouler » de manière plus cadrée, ou activité manuelle pour les aider à se poser).

Il est important de proposer une activité mais de ne jamais l'imposer. Un enfant qui ne souhaite pas participer ne sera jamais amené de force. Ils ont parfois besoin qu'on leur propose plusieurs fois de venir participer pour dans un premier temps pouvoir juste observer ce qui s'y passe avant d'y participer. Il est important de leur laisser le temps d'apprivoiser pour qu'ils puissent y prendre plaisir.

La première prise de plaisir dans une activité est la découverte : avec des perles par exemple un enfant peut les passer dans le lacet, mais peu aussi les trier, les faire rouler....

Pour les jeux de société ce sera un peu différent notre rôle est de leur apprendre les règles du jeu, et donc un cadre à respecter.

Les activités guidées sont mises en place après le temps d'accueil, sous forme d'ateliers, sur lesquels les enfants peuvent tourner et les jeux libres restent en place.

Deux adultes proposent une ou des activités différentes tandis que la troisième « observe » pour faire un retour à l'équipe, et accompagne les jeux libres.

○ **LES INTERVENANTS LOCAUX REGULIERS**

Une musicienne vient chaque mois sur tous les lieux nous proposer un temps d'éveil musical, nous partageons des comptines, des danses, des temps de percussions où elle met à disposition des enfants des instruments de musique.

Et chaque année avec le soutien d'intervenants extérieurs, nous mettons en place sur chaque lieu d'accueil, deux temps (un en automne, un au printemps) de séances de motricité et de séances de motricité fine. Nous proposons aux enfants la découverte d'activités de cirque, de poterie, d'art plastique ...

Le CRPE (collectif ressource petite enfance) nous permet de rencontrer de nouveaux intervenants du territoire repérés comme très « adaptés » à la petite enfance.

○ **LE REPOS, LE SOMMEIL**

Notre spécificité d'accueil nous oblige à gérer la fatigue des enfants différemment des autres lieux d'accueil.

Nous savons que la fatigue d'un enfant en collectivité est plus importante qu'à la maison. Nous proposons alors à l'enfant de s'isoler, de se recentrer avec son doudou et sa sucette s'il y a lieu, et de se reposer soit sur un tapis, dans un transat, soit le plus souvent dans la poussette.

L'objectif est de respecter au mieux le rythme de l'enfant pour cela il nous faut connaître les enfants, les observer et détecter les signes de fatigue. Nous nous appuyons également sur les transmissions faites par la famille lors de l'accueil.

Pour tous les enfants accueillis nous instaurons un temps de sieste en tout début d'après-midi (vers 12h45-13h). Les adultes sont à ce moment-là installées au sol près des enfants, et jusque vers 15h nous essayons de maintenir calme et silence.

Dans toutes les salles nous avons les moyens d'isoler les enfants qui ne réussissent pas à trouver l'apaisement dans le groupe, et en fonction de leur besoin une professionnelle reste auprès d'eux.

Pour les jeunes enfants qui dorment le matin, nous les installons dans ces petites pièces ou pour certains dans la salle d'activité derrière les paravents.

Après la sieste nous incitons les plus grands à ranger leur couchage avec notre aide, et à remettre leur « sac à dodo » dans la corbeille.

Proposer un moment de repos à un enfant n'est pas forcément l'endormir mais lui offrir un moment de pause pour mieux repartir jouer.

Pour les enfants fatigués en dehors du temps de sieste, nous proposons d'utiliser la poussette, le temps qu'il le souhaite pour se ressourcer ou s'endormir si besoin.

○ LE TEMPS DU REPAS

Nous limitons au maximum les déplacements des enfants et des adultes au moment du repas.

Les plats des enfants sont amenés chauds en même temps.

Pain, fromage et fruits sont donnés en léger décalé, ce qui permet à l'enfant de manger dans l'ordre qui lui convient. Quand l'enfant n'en veut plus ou qu'il repousse le plat, nous le retirons et le vidons. Aucun enfant n'est forcé à manger quoique ce soit, même si nous l'incitons toujours à goûter.

La proposition de fruits de saison, coupés en tranches très fines, permet au plus petits et à certain de découvrir et goûter, ce qui peut être difficile à la maison.

Les adultes sont installées à la table des enfants et ne se lèvent pas, pour perturber le moins possible les enfants dans leur repas.

Lorsque l'enfant a besoin d'aide, nous nous plaçons à côté de lui pour qu'il nous voit et qu'une relation privilégiée s'établisse dans ce temps individuel.

Les professionnelles discutent avec les enfants ; pas de discussion entre professionnelles.

Pour les plus petits, les professionnelles donnent les biberons, les purées, dans les bras pour favoriser la relation individuelle au sein de la collectivité, prendre le temps de « cocooner » de « câliner » est important, pour bien manger.

Dès que possible, nous invitons l'enfant à être acteur dans le repas en lui proposant une cuillère, nous le laissons toucher la nourriture, manger avec les doigts, tout en l'incitant à utiliser sa cuillère.

○ L'ACQUISITION DE LA PROPRETE

Les professionnelles suivent l'évolution de l'enfant en lien avec la famille ; souvent l'enfant demande le pot dans l'imitation des plus grands. Par le jeu, il s'approprie petit à petit la possibilité

de se déshabiller, de retirer sa couche, de s'asseoir seul sur le pot, et la grande victoire arrive le jour où il maîtrise son pipi pour le faire couler quand il le désire !

Lorsqu'un enfant est dans cette phase d'acquisition de la propreté nous demandons aux parents de lui mettre des vêtements pratiques, et plusieurs changes complets dans le sac.

Nous proposons régulièrement le pot aux enfants, dans le temps où nous changeons la couche des plus petits.

Lorsqu'il y a beaucoup de « loupés » nous ne mettons pas l'enfant en échec, nous dédramatisons et pouvons être amenées à lui reproposez la couche en expliquant à l'enfant pourquoi c'est plus difficile au Bébébus qu'à la maison d'être « le chef de son pipi ou de son caca ».

Quand un enfant souhaite remettre une couche ou qu'il ne veut pas en mettre (même pour la sieste) les professionnelles écoutent l'enfant, et lui laisse une liberté de choix.

○ LES EXTERIEURS, LES SORTIES

Les salles ne bénéficiant pas d'extérieurs suffisamment sécurisés, nous privilégions les promenades.

Toute l'année, nous proposons des sorties aux plus grands quel que soit le temps.

Nous demandons donc aux parents d'être vigilants à habiller les enfants en conséquence, et à bien veiller à fournir des vêtements de rechange. Courir sous la pluie et sauter dans les flaques c'est le bonheur si on peut se changer ensuite.

Depuis 2 ans nous avons mis en place « un accueil plein air ». Au printemps nous proposons aux enfants marcheurs un accueil en plein air dès 8h30, ils sont accompagnés par leur parents dans le lieu choisit (plutôt en forêt), avec l'équipement adéquat pour être protégé du soleil, de la pluie et des petites bêtes.

Le plein air : une richesse pour l'épanouissement des enfants

Le Bébébus a la chance de travailler dans un cadre naturel exceptionnel. Avec l'aide des élus et des mairies nous avons trouvé des **terrains en forêt** ou au moins sous des arbres, proches des salles qui nous accueillent, où les enfants peuvent explorer librement leur environnement. Au printemps, ces sorties en plein air sont proposées chaque jour quel que soit la météo à un groupe de 6 à 8 enfants, un moment privilégié pour développer leur **motricité fine et globale**. Ils cueillent des fleurs, ramassent des cailloux, des morceaux de bois, mais aussi courent, grimpent, se cachent, poussent et tirent des objets. Ces jeux en extérieur permettent de stimuler leur développement physique et leur coordination tout en favorisant l'expression de leur créativité.

Les enfants sont invités à s'observer et à coopérer entre eux. Ces moments de coopération renforcent les liens sociaux et permettent aux enfants de s'entraider et de développer des compétences sociales essentielles. L'environnement naturel offre également de nombreuses occasions d'apprentissage : les enfants sont curieux des insectes, des animaux, des oiseaux et des paysages qui les entourent. Chaque sortie en forêt devient un véritable voyage d'exploration où les enfants apprennent à observer et à respecter la nature.

LE PROJET D'ACCUEIL

Le Bébébus est une **halte-garderie itinérante** créée en 2000, publique et laïque.

Le service accueille des enfants de 3 mois à 6 ans dans les salles mises à disposition par différentes communes du territoire. L'équipe professionnelle est qualifiée et les conditions d'accueil sont agréées par les médecins de PMI de l'Isère et de la Savoie.

C'est une structure en gestion directe de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse.

Elle est en lien direct avec tous ses services. Particulièrement avec la directrice adjointe, la Coordinatrice – Chargée de coopération Petite enfance, la Chargée d'inclusion, le service ressources humaine et comptabilité.

La direction du Bébébus bénéficie d'un bureau au sein des bâtiments de la Communauté de Communes. Des salles sont mises à la disposition de l'équipe pour toutes les réunions.

Au sein des locaux techniques une buanderie permet le nettoyage des jeux et du linge ; des salles permettent le stockage des jouets. Ces espaces et les garages sont communs avec le RPE, le CRPE.

L'établissement reflète la mixité sociale et l'intégration multiculturelle, il est un lieu d'éveil et de prévention pouvant accueillir, après avis de la directrice, des enfants présentant un handicap et/ou atteints de maladie chronique compatible avec la vie en collectivité.

○ PRESTATIONS D'ACCUEIL DU BEBEBUS

Le Bébébus accueille les enfants de 3 mois à 6 ans, entre 8h30 et 16h30, les lundi, mardi, jeudi et vendredi pour 1 heure, 1 demi-journée, ou 1 journée, en fonction des besoins des familles.

Sont accueillis :

- 12 enfants de 3 mois à 6 ans, durant l'année scolaire,
- 10 enfants durant les périodes de vacances scolaires,
- 8 enfants La semaine d'ouverture du service.

Le service ouvre la dernière semaine des vacances d'été ; il est fermé les deux dernières semaines de l'année, et est en fermeture estivale à la mi-juillet.

○ DISPOSITIONS PRISES POUR L'ACCUEIL D'ENFANTS PRESENTANT UN HANDICAP OU ATTEINT D'UNE MALADIE CHRONIQUE

Afin d'accueillir dans de bonnes conditions ces enfants, nous nous adaptons aux besoins des enfants à partir des premiers échanges que nous avons eu avec les parents et des observations que nous menons quotidiennement.

L'équipe est formée pour accueillir tous les types de difficultés et s'adaptera pour rendre possible l'accueil de chaque enfant, selon la pratique suivante :

- RV avec le parent qui accompagne l'enfant sur la structure, pour préparer une ou plusieurs rencontres avec les deux parents où seront évoquées les difficultés repérées par l'équipe et les moyens mis en place pour un accueil adapté.
- Utilisation du Livret d'accueil créé sur le territoire, à disposition des familles qui le souhaitent (outil de lien entre la famille et tous les acteurs qui interviennent auprès de l'enfant)
- Le projet du Bébébus s'inscrit dans la démarche Passerelle 3 à 6 ans menée à l'échelle du territoire et notamment le passage entre le mode de garde et l'école maternelle, particulièrement pour les enfants à besoins spécifiques.
- Participation des professionnelles du service à la réflexion pour faire progresser l'inclusion sur le territoire. Participer à la création et au réajustement des outils mis en place.
- Le projet d'accueil personnalisé (PAP) est un outil utilisé pour accompagner la détection des troubles du développement de l'enfant (cf p.12 – projet éducatif).

Afin d'être identifiée par les familles, la Référente Handicap Inclusion de la Communauté de communes Cœur de Chartreuse intervient régulièrement auprès des enfants avec le support des malles pédagogiques. Cette interconnaissance lui permettra d'accompagner et de soutenir les familles.

○ L'EQUIPE

En application de l'article R.2324.38 du code de la santé publique, l'équipe pluridisciplinaire est composée de :

- 3 agents d'accueil petite enfance expérimentées (2 agents d'accueil sur la période du septembre et décembre 2025).
- 1 éducatrice de jeunes enfants très expérimentée (formations Montessori, Pikler-Löczy, Decroly ; longue expérience en multi-accueil, protection de l'enfance ...)
- 1 directrice (IDE) avec une expérience en psychiatrie adulte et enfant, DU autisme, longue expérience sur les troubles du lien mère enfant, et protection de l'enfance. Longue expérience en direction de structures petite enfance.

L'ensemble de l'équipe éducative est impliqué et responsabilisé au quotidien :

- Responsabilité des inscriptions, de la tenue des dossiers, des plannings des enfants, le lien avec nos différents intervenants est confié à l'EJE.
- Les achats, les commandes pour les collations, l'entretien du linge... sous la responsabilité d'une personne.
- Le lien avec le CRPE, les autres structures, le lien avec la bibliothèque, les photos de nos journées confiées à une autre.
- Communication via Instagram et Facebook, confiée à une autre professionnelle.

Et bien sûr chacune est impliquée de la même manière dans la conduite du camion, l'installation de la salle, l'accueil des parents, les activités avec les enfants....

La présence de la majorité de l'équipe tout au long de la journée permet un accompagnement sécurisant des enfants.

5 (4) personnes, 5 (4) personnalités, un engagement fort, une diversité et une complémentarité des formations initiales.

○ **ACTIONS MENEES POUR L'AMELIORATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES**

Pour maintenir cette force et cet équilibre de l'équipe, nous nous réunissons toutes les trois semaines, pour un temps d'échange sur les enfants, une mise en place des projets, l'organisation des journées, des activités...

Ces **réunions d'équipes** permettent la cohésion de l'équipe, le bien-être de chaque professionnel, la qualité de notre travail auprès des enfants... Sont encouragés les échanges, les débats, les questionnements et la remise en question de nos pratiques.

Pour parfaire notre pratique, nous bénéficions tous les 2 mois de deux heures d'analyse de la pratique.

« **L'analyse de la pratique** propose un espace d'accueil et de mise en mots du vécu professionnel en lien à la relation éducative et à ses difficultés. Elle favorise l'expression et l'accueil des différences de points de vue dans la mise en œuvre des actions éducatives. Elle permet une prise de recul et de réflexion quant à ses propres modes de fonctionnement et à ses interventions éducatives, en proposant de nouveaux outils d'analyse et différents modèles de compréhension des symptômes offrant ainsi une plus grande adaptation des réponses ».

Nous participons toutes aux formations « **handicap** » ou « **inclusion** » menées pour le service ou à l'échelle du territoire dans le cadre de la démarche de territoire « **Une place pour chacun-e** », et à cette dynamique menée à l'initiative et par la Communauté de communes.

Les professionnels bénéficient chaque année de formations auprès du CNFPT en lien avec les problématiques rencontrées et leurs questionnements.

L'équipe reçoit le journal « Les Pros de la petite enfance » qui permet une information précise sur les professions de la petite enfance, sur l'évolution de la réglementation, mais surtout qui fournit de nombreux articles détaillés et formateurs.

Tout au long de l'année le Bébébus accueil des stagiaires c'est un enrichissement pour toute l'équipe. Avec ses interrogations et ses remarques, le stagiaire aide les professionnels à remettre en question leurs pratiques, l'organisation de la structure, les valeurs et les projets de l'équipe.
